

technique devaient l'emporter sur les considérations d'ordre politique, qui favorisaient un emplacement sur la rive sud, que j'avais jugé bon de préparer des renseignements que j'espérais devoir être utiles.

M. Woolliams: Je signale au premier ministre suppléant, qui doit avoir lu Tennyson, que les vaches passent et les vaches meurent, mais que le taureau demeure.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dira-t-il s'il croyait que cet enregistrement, par lui et ses collègues, devait servir à persuader moralement ses collègues du cabinet?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

L'hon. M. Lambert: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre aurait-il l'amabilité de nous dire si le ministre des Forêts et du Développement rural énonçait la position du gouvernement lorsqu'il a dit que, si la province de Québec avait pris à cœur cette décision et avait présenté d'autres arguments, le cabinet en aurait fait un plus ample examen?

L'hon. M. Hellyer: Nous avons toujours été prêts à discuter. Nous avons commencé à collaborer avec les autorités du Québec il y a plusieurs mois, leur donnant accès à tous les renseignements techniques que nous possédions. Elles nous ont fourni les renseignements à leur disposition pour étayer les divers points de vue qu'elles voulaient exposer. Jusqu'à la fin nous avons manifesté le même esprit de collaboration. Je l'ai dit cet après-midi, nous aurions même été prêts à nous entretenir de nouveau avec les autorités de la province les derniers jours ou les dernières heures ayant précédé la décision du cabinet, jeudi dernier, et si des renseignements techniques ou quelques faits avaient été omis, de leur accorder la considération qu'ils méritaient.

M. Woolliams: Vous l'aviez prise d'avance.

LE CONSEIL DES ARTS

LE REFUS D'OCTROIS AUX AMATEURS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État. Le ministre peut-il nous dire si dernièrement le Conseil des arts a modifié sa politique quant aux subventions accordées au Canada aux artistes amateurs si, de fait, le Conseil a refusé d'accorder des subventions à

des artistes amateurs et à quelle date la politique a-t-elle été modifiée?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, on ne m'a informé d'aucun changement de politique de cette nature, mais je veux bien consulter le Conseil des arts du Canada, en vue de déterminer si une telle initiative de leur part m'aurait échappé.

[Traduction]

M. Nesbitt: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Si je comprends bien le ministre, le Conseil des arts du Canada a toujours pour politique d'accorder des subventions aux artistes encore considérés comme des amateurs.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Je m'excuse, monsieur l'Orateur, mais ce n'est pas ce que j'ai dit. La politique du Conseil des arts du Canada, ai-je dit, n'a pas, à ma connaissance, subi de changement substantiel ces derniers temps. Et je ne crois pas qu'il ait été de la politique du Conseil des arts de subventionner des troupes d'amateurs, jusqu'à ce jour, si ce n'est pour les faire accéder le plus tôt possible à une qualité professionnelle, quand elles en étaient suffisamment rapprochées d'avance.

• (8.10 p.m.)

[Traduction]

M. Nesbitt: Une question supplémentaire. Je m'excuse de revenir à la charge, mais la question est importante et urgente pour de nombreux groupes. Pour éviter toute équivoque, le ministre nous dirait-il si le Conseil des Arts a pour règle de n'accorder de subventions qu'aux groupes professionnels du pays?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur l'Orateur, je viens de dire exactement le contraire. Je veux bien chercher à obtenir des précisions là-dessus et relire des textes, mais si je comprends bien, le Conseil des arts du Canada a pour but de subventionner des troupes professionnelles ou des troupes qui peuvent devenir professionnelles à brève échéance, grâce à ces subventions.

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LE GEL DES TAUX DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES DANS LES MARITIMES

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports au sujet du gel des taux de transport dans les Mariti-